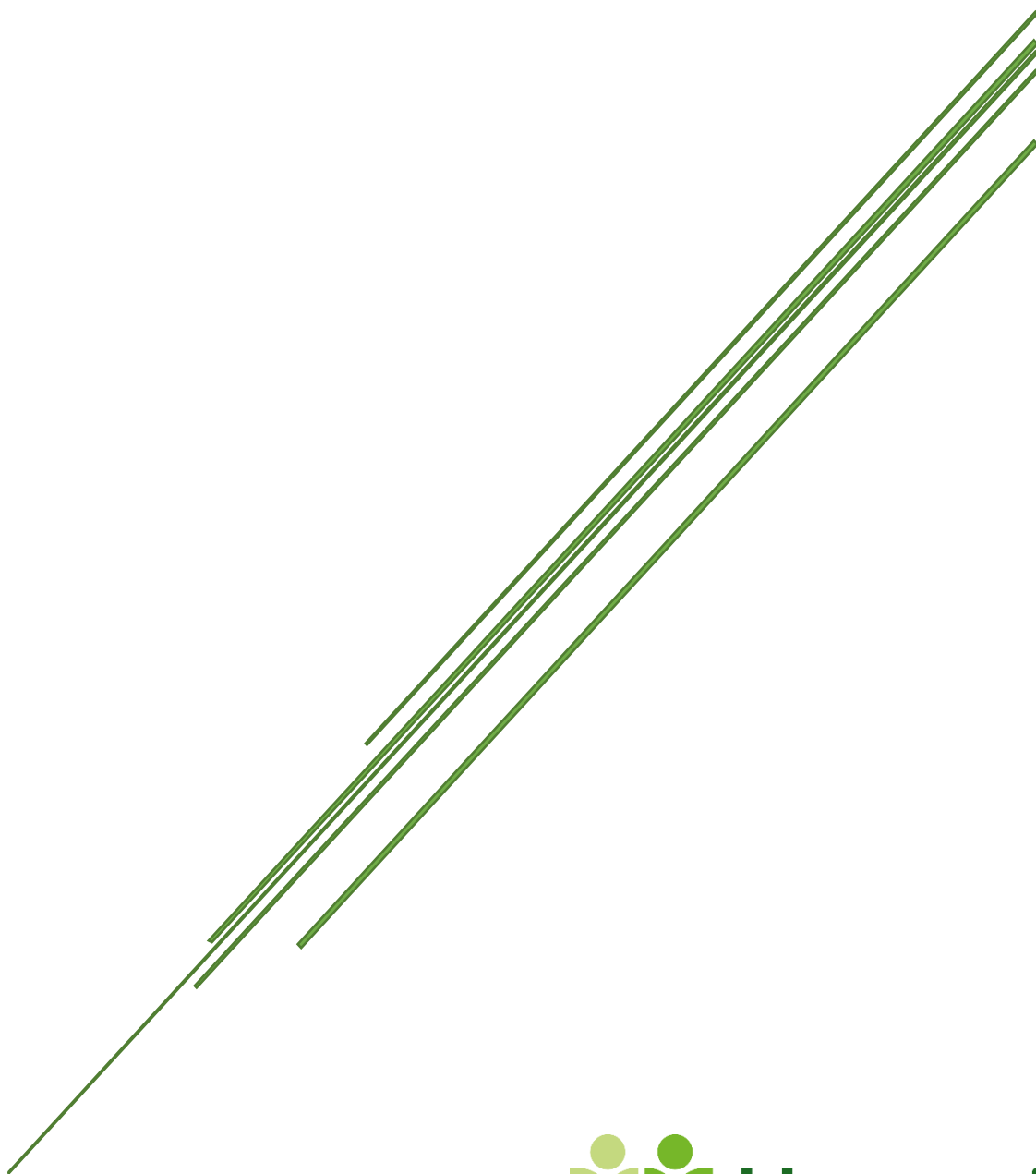


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018

L'Unapei des Hauts-de-Seine vous présente la synthèse des rapports d'activité des 38 établissements et services dans sa future configuration par pôle.



HAUTS-DE-SEINE 92

« Solidaires pour accompagner les différences »

1 PRE-CONFIGURATION DU FUTUR POLE JEUNESSE ET INCLUSION



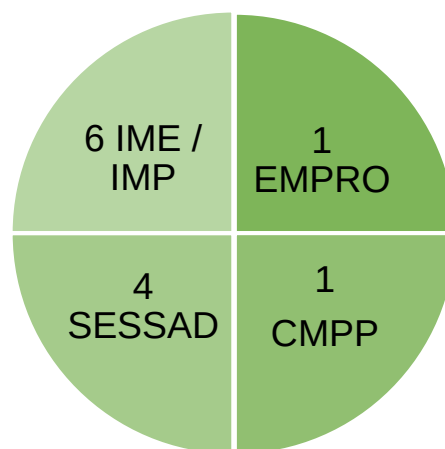
12 établissements & services



240 salariés



465 places



En 2019, le *pôle jeunesse et inclusion* sera constitué de 12 établissements dont :

Le CMPP « Les Provinces Françaises » situé à Nanterre est une structure de consultations et de soins ambulatoires spécialisés. La file active est de 397 enfants, soit une augmentation de 8.46 % par rapport à 2017. Le CMPP met en œuvre trois ateliers de socialisation pour des enfants âgés de 3 à 7 ans, scolarisés de la maternelle au CP, dans une dynamique de prévention des comportements, dans trois quartiers de la ville de Nanterre. La multidisciplinarité de l'équipe permet de répondre aux besoins des personnes accueillies. L'ensemble des professionnels est impliqué dans le bon fonctionnement de l'établissement et tend à proposer une prise en charge de qualité. Par ailleurs, le CMPP vient de finaliser en 2018 son projet d'établissement.

En 2018, le SESSAD Pro « Trajectoires Formation », le SESSAD « Trajectoire Jeunesse » et l'ESAT Hors-les-Murs ont déménagé à Suresnes sur un site commun. Ce dernier permet la construction d'une culture commune associative ainsi qu'une réflexion sur le projet de parcours sécurisé des personnes accueillies.

Le SESSAD Pro « Trajectoires Formation » accueille 30 jeunes, de 14 à 25 ans, domiciliés dans les Hauts-de-Seine (et villes limitrophes). Il intervient dans 15 lycées du département. En 2018, le SESSAD a accompagné 17 jeunes scolarisés dans le département des Hauts-de-Seine et 14 jeunes sortis du système scolaire. Par ailleurs, nous constatons que la population des 18/25 ans, représentant plus de 84% de l'effectif, n'est majoritairement pas prête à travailler en milieu ordinaire ou en milieu protégé. Ainsi, la modification d'agrément obtenu en février 2015, permet d'accompagner la phase de transition entre la fin de la scolarité et l'entrée dans le monde du travail. Le CVS mis en place s'est réuni 2 fois dans l'année et a organisé trois « cafés parents ». 2018 marque notamment une stabilisation du fonctionnement du service grâce au déménagement et à l'installation d'un site commun. Le projet de service doit être retravaillé au deuxième semestre 2019 dans le cadre de la fusion des SESSAD Trajectoires Jeunesse et SESSAD Trajectoires Formation.

Le SESSAD « Trajectoires Jeunesse », anciennement SESSAD Bois Préau, a rejoint le nouveau site de Suresnes. Au 31 décembre 2018, l'effectif du service est de 44 enfants accueillis. Au cours de l'année 2018, il y a eu 5 enfants qui ont été orientés (2 jeunes en EMPRO et 3 en IME), 6 admissions et 6 notifications de fin de prises en charge (changement de domiciliation, fin de scolarisation primaire). Il a réalisé 4 042 journées soit un écart de -21% de l'autorisé au Budget Exécutoire 2018. Le retard généré par la programmation tardive d'une visite de conformité n'a pas permis de recevoir le public pendant 4 mois (septembre-décembre) d'où le retard des montées en charge, entretiens des familles différés, etc. Cependant, cette nouvelle organisation permet de sortir de l'isolement ce service, de multiplier les échanges quotidiens avec d'autres professionnels et de mener une réflexion commune sur le projet de parcours sécurisé des usagers. Cette unicité de lieu était le prérequis nécessaire à la construction d'un SESSAD de proximité, couvrant les besoins des différents âges de l'enfance jusqu'aux jeunes adultes, partie intégrante du Pôle Jeunesse et Inclusion. A ce jour, les groupes de travail dans chacun des 2 SESSAD, ont débuté par une réflexion sur les axes forts du Projet de Service. La 1^{ère} mise en commun est arrêtée à la mi-mai 2019.

Le SESSAD de Clamart peut accueillir jusqu'à 40 jeunes, entre 6 et 17 ans, avant de continuer leur parcours en SESSAD PRO. En 2018, il intervient dans 19 établissements scolaires (dont 4 nouveaux lieux). Il sert de relais avec le SESSAD Pro pour des jeunes poursuivant leur scolarité au lycée. Par ailleurs, en plus des accompagnements sur le temps scolaire, le SESSAD propose des activités, les mercredis et durant les vacances scolaires, en utilisant les lieux municipaux (équipements sportifs, associations, etc.). En 2018, le SESSAD a accueilli 31 bénéficiaires lors des vacances scolaires. Les activités proposées ont été notamment : LASER time, théâtre, activités Arts plastiques, visite de deux fermes éducatives différentes, foot en salle, visite de France Miniature, le fun Park Play mobil, etc. Un des objectifs est de développer chez les jeunes l'autonomie, la socialisation. Le SESSAD, de par sa fonction, a des liens étroits avec l'Education Nationale et entretient des contacts avec les établissements susceptibles de recevoir les jeunes sortant du SESSAD (IME, IMPRO, SESSAD Pro.). En 2018, deux réunions de fin d'année avec les familles ont eu lieu, une fin juin et une autre début juillet ; en tout une quinzaine de familles sont venues rencontrer les professionnels du SESSAD.

L'EMPro de Bourg-la-Reine accueille 44 jeunes de 14 à 20 ans, divisé en trois cycles (selon l'âge) pour développer leurs compétences. En 2018, dans le cadre de la démarche qualité, l'EMPRO a actualisé le projet d'établissement avec l'aide des jeunes et des familles, dans le but de moderniser le fonctionnement de l'établissement, en y intégrant les évolutions réglementaires de l'environnement. Il réaffirme les fondements du travail des équipes. Le comité de Pilotage a également remis à jour le livret d'accueil, le contrat de séjour et la trame du projet individualisé d'accompagnement. Afin de répondre aux besoins de professionnalisation des jeunes et aux orientations possibles vers les ateliers proposés en ESAT, l'Etablissement a mis en place 2 ateliers : un atelier préprofessionnel « entretien des locaux » ainsi qu'un atelier éducatif « gestion des stocks / conditionnement ». Parmi les projets réalisés ou en cours : le jardin zen qui a mobilisé un grand nombre de jeunes sur différents ateliers (jardinage, bricolage, classe...) a été finalisé – mise en place d'ateliers techniques avec un enseignant ou un éducateur pour accompagner individuellement certains jeunes.

Le SESSAD Pro le Cèdre Insertion, à Châtillon, a un effectif de 12 places (jusqu'à 14 en fonction des besoins des jeunes). L'équipe est stable et dans une dynamique cognitive. 1 530 actes ont été réalisés cette année (contre 1361 prévus). L'équipe est composée de 3.16 ETP correspondant à dix salariés dont les temps sont très partiels (excepté l'éducateur spécialisé à 1 ETP). Leur temps est

systématiquement mutualisé avec l'IMP Le Cèdre ou l'EMPRO de Bourg La Reine. Après 4 ans de fonctionnement, le SESSAD a acquis un savoir-faire concernant l'accompagnement des jeunes scolarisés en ULIS collège et ULIS lycée. Pour ceux ayant obtenu leur diplôme ou devant arrêter leur scolarisation, l'équipe crée des réseaux de partenaires afin de trouver des relais adaptés à chaque situation. Par ailleurs, chaque année, en fonction des besoins des jeunes et de leur emploi du temps, les activités sont adaptées. Elles sont axées sur la socialisation (mises en situation, sorties culturelles, etc.), la gestion d'un budget (au travers un jeu de l'oie prêté par l'Institut national de la Consommation). Le SESSAD Pro poursuit son partenariat avec l'Education nationale et développe également des partenariats avec des associations d'insertion professionnelle.

L'IMP Le Cèdre, localisé à Châtillon, accueille une moyenne de 22 enfants (sur 24 places) entre 6 et 14 ans. La scolarisation de tous les enfants est la priorité de l'établissement. L'année 2018 est toujours marquée par la volonté d'ouvrir une section autiste. Le rapprochement de l'établissement avec le SESSAD de Clamart et le SESSAD Pro Le Cèdre devrait permettre la réalisation du projet Autisme. Parmi les réalisations 2018, il faut noter l'ouverture de la salle sensorielle et la participation à la semaine inclusive, en partenariat avec la ville de Châtillon. Dans ce cadre, l'établissement a ouvert ses portes au public pour une activité de sensibilisation à la boxe française. Il est également prévu de développer une activité commune avec le collège voisin afin de sensibiliser les collégiens au handicap et de prévenir les paroles ou actes discriminatoires.

L'IMP Espoir Chatillonnais, à Châtillon, a une capacité d'accueil de 30 enfants, âgés de 5 à 16 ans, déficients intellectuels (dont 9 places sur 10 pour les TSA). Il est composé d'une équipe éducative, d'une équipe enseignante et d'une équipe thérapeutique dynamiques. L'IMP, a mis en place l'utilisation de tablettes pour aider au développement et à l'épanouissement des enfants. L'IMP propose de nombreuses activités grâce aux partenariats établis avec la ville de Châtillon et le Conservatoire de Châtenay-Malabry. En partenariat avec les familles, un travail est fait sur l'élaboration du projet personnalisé. Par ailleurs, pour accompagner les proches aidants, des temps de rencontres collectives ou des rendez-vous individualisés sont organisés.

L'IMP H. Balzac et l'IME F. Oury, situés à Nanterre, accueillent respectivement 65 et 35 jeunes, de 6 à 20 ans avec, pour chacun, un projet individualisé d'accompagnement construit avec les professionnels, en coordination avec les parents. L'éducation nationale ayant fermé le poste de direction en septembre 2018, celui-ci a été transformé en direction multi-sites. Une dynamique partenariale est à l'œuvre au sein de l'établissement, tant pour la section pédagogique que pour la section professionnelle. Les prestations assurées par l'IME entraînent un travail en réseau, conséquent et complémentaire. L'établissement dispose du réseau nécessaire pour offrir aux jeunes qu'il accueille une diversité de prestations et d'activités.

L'IME les Peupliers, à Sèvres, accueille 85 jeunes de 11 à 20 ans (*dont 10 internes + 6 jeunes en internat séquentiel*) en situation de handicap mental pouvant présenter des troubles des fonctions cognitives, des troubles du langage et/ou des troubles de la personnalité. L'établissement propose, dans le cadre d'un projet individualisé d'accompagnement (PIA), réactualisé annuellement, un accompagnement global articulé sur les trois dimensions du projet : éducative, pédagogique, thérapeutique.

Depuis plusieurs années, l'établissement n'étant pratiquement plus sollicité pour accueillir des jeunes, âgés entre 6 et 11 ans, nous avons fait évoluer son accueil. En effet, nous faisons le constat qu'une

grande majorité de jeunes sont maintenus en scolarisation dans les dispositifs d'inclusion collective de l'Education Nationale et qu'ils arrivent dans nos établissements de plus en plus tard, entre 12 et 17 ans. Notons, toutefois, que plus les jeunes arrivent âgés plus leurs troubles sont importants. Le travail des professionnels de l'IME est alors, de redonner confiance à ces jeunes pour leur permettre de repartir dans une évolution positive. Ce constat nous a amené à repenser l'accueil de l'IME en direction des jeunes âgés de 11 à 20 ans en nous appuyant sur un point fort de l'établissement, à savoir nos ateliers professionnels. En 2018, 33 diplômes ont été obtenus dont 19 attestations de compétences professionnelles.

Au niveau institutionnel :

- La poursuite des plans d'action d'évaluation interne/externe, Projet d'établissement
- La réflexion sur l'accueil des jeunes plus en difficulté – Organisation de l'IME pour créer des groupes avec un taux d'encadrement plus important

Evénements et sorties :

- 2 journées UNICITE ont été organisées : olympiades en octobre et en juin.
- 1 journée KOEO : Immersion des salariés de MSD dans les ateliers habituels.
- De nouveaux créneaux EPS ont été accordés par le CD92.
- 4 autres événements sportifs ont été organisés avec des IMPRO du 92.
- Transfert à Montpellier : les jeunes ont été très enthousiastes.
- Etc.

L'IME le Phare, à Neuilly-sur-Seine, accueille 55 enfants et adolescents, déficients intellectuels moyens et profonds âgés, de 6 à 20 ans dont 25 places en section IMP et 30 places en section IMPRO. Pour les plus jeunes de l'IMP (6-14 ans), il s'agit d'offrir à l'enfant des situations d'explorations et de manipulations diverses qui lui permettront d'appréhender le monde en mobilisant ses potentialités. Pour les adolescents et jeunes adultes de l'IMPRO (14-20 ans) tous les ateliers proposés (cuisine, espaces verts, blanchisserie...) revêtent une dimension professionnelle et sont adaptés aux potentialités de chacun.

Pour sa sixième année, l'activité « arts du cirque » se poursuit sur les mêmes modalités que les années précédentes à savoir offrir à deux groupes, composés de 8 jeunes, des séances hebdomadaires d'une heure en présence d'une intervenante extérieure et de deux éducatrices. Il en est de même pour l'équithérapie, qui propose des séances collectives d'une heure à trois groupes de 4 jeunes.

En 2018, le partenariat avec la Fondation *Goodplanet*, située sur le Domaine de Longchamp, s'est poursuivi autour d'un atelier jardinage auquel 5 jeunes ont participé. Le partenariat avec l'ESAT « les Ateliers du Phare » de Nanterre, a permis à 4 jeunes de participer à différents chantiers en collaboration avec les équipes de l'ESAT. Une activité Terrarium a également été mise en place tout comme le projet « La nature au fil des saisons ».

L'année a été particulièrement marquée par les départs simultanés de l'équipe de direction. Malgré les changements, l'équipe a su garder son dynamisme, sa cohésion et sa mobilisation afin d'assurer une qualité de travail sereine permettant de maintenir des activités et des sorties adaptées aux besoins et aux profils des jeunes accueillis. L'équipe a toujours le souci de favoriser leur épanouissement et leur bien-être dans toutes les démarches qu'elle a pu entreprendre.

2 PRE-CONFIGURATION DU FUTUR POLE DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES



4 établissements & services



66 salariés



287 places



4 ESAT

Les ESAT ont pour mission de fournir un emploi protégé à des personnes déficientes intellectuelles et de les accompagner dans leur vie professionnelle en favorisant toutes les opportunités d'insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire.

En 2018, La professionnalisation est un des axes majeurs de l'ensemble des ESAT avec pour objectif l'épanouissement, l'autonomie et le savoir-faire dans le travail. Le projet personnalisé des travailleurs est actualisé au minimum une fois par an afin d'intégrer les changements, les envies et les besoins des travailleurs de manière très réactive et rapide.

Le nombre total de jours théoriques pour le secteur travail était de 64 697 jours, 57 016 jours ont été réalisés, soit un taux d'occupation global de 88 %.

En 2018, 23 personnes ont été admises dans les ESAT et 18 personnes sont sorties des effectifs. Ces nouvelles admissions participent à l'évolution de la population accueillie en ESAT. Nous accueillons en majorité des personnes déficientes intellectuelles, mais nous constatons le nombre croissant de personnes présentant un trouble du psychisme et des troubles envahissants du comportement TED. Une réflexion devra être menée en 2019 afin de développer des partenariats avec le secteur de la psychiatrie notamment pour accompagner les professionnels des ESAT dans la gestion des situations de crise.

En 2019, le *pôle de compétences professionnelles*, sera constitué de 4 établissements dont :

L'ESAT « les Ateliers Cité-Jardin », situé à Suresnes sur le site historique des Bains Douches de la Cité Jardins, est agréé pour accueillir 70 travailleurs. Cinq activités commerciales (espace vert, conditionnement, blanchisserie, conciergerie et mise à disposition en entreprise) y sont développées. La dynamique d'inclusion professionnelle de l'ESAT a permis en 2018 sur les activités espaces verts et conciergerie d'accompagner vingt-deux travailleurs en permanence en milieu ordinaire. La professionnalisation est un des axes majeurs de l'ESAT. Un partenariat plus important avec l'ESAT Hors les murs a été mis en place en 2018 pour faciliter les parcours des travailleurs. De nombreux contacts sont pris avec la mairie, les établissements et les associations locales.

L'ESAT Hors les Murs « Trajectoires Emplois » a déménagé en août 2018 à Suresnes. Cette nouvelle implantation permet aux travailleurs une meilleure accessibilité grâce aux différentes lignes de transport en commun à proximité du service. Au 31/12/18, 33 travailleurs étaient accompagnés par 14.5 ETP. L'ESAT, agréé pour 40 places, accompagne les adultes en situation de handicap dans la construction d'un projet professionnel inclusif. Il travaille en lien avec des entreprises ainsi que des collectivités dans différents secteurs : administratif, restauration, grande distribution, services, etc. Au cours de l'année 2018, l'accompagnement au travail a évolué pour les personnes ayant la perspective d'une embauche. Cette évolution de l'accompagnement se traduit par un rapprochement des conditions de travail au plus près de la réalité de l'entreprise en tenant compte des spécificités liées à la situation de handicap. En 2018, l'ESAT a eu 5 embauches (3CDI, 1 contrat de professionnalisation, 1 CDD renouvelable pouvant se transformer en CDI). En 2018, l'ESAT hors les murs s'est engagé dans le dispositif Différents et Compétents, suite à la demande de plusieurs travailleurs, de bénéficier d'une reconnaissance de leurs acquis et de leur expérience en entreprise. Cinq travailleurs se sont engagés dans ce dispositif. La cérémonie a été un moment fort en émotion avec l'obtention d'une attestation mais surtout la mise en perspective de compétences au sein d'un projet de travail inclusif.

L'ESAT « les Ateliers de Garlande » est situé à Bagneux et accueille 79 travailleurs. Les principales activités de l'établissement sont la restauration avec une cafétéria ouverte au public et aux personnels des entreprises ; l'entretien des locaux à l'extérieur de l'établissement (seul ou accompagné) et le conditionnement. Dans le cadre de la mise en œuvre de leur projet personnalisé, 11 travailleurs ont suivi en 2018 une reconnaissance des savoir-faire professionnels en restauration et entretien des locaux. Un partenariat a été mis en place en 2018 avec l'IME les Peupliers afin de faire découvrir différents métiers à des jeunes sortants prochainement de l'IME. Ainsi, l'ESAT a reçu tout au long de l'année, un groupe de 4 jeunes détachés tous les quinze jours sur plusieurs ateliers (conditionnement, prestations de restauration et entretien des locaux). L'activité restauration en cafétéria est en progression en 2018. L'extension de la ligne 4 du métro à Bagneux, prévue en 2021 avec une nouvelle station à Bagneux, distante de 800 mètres de l'ESAT a pour effet de redynamiser la Zone d'Activité ce qui se traduit par une augmentation du chiffre d'affaire de la cafeteria. L'établissement présente un résultat commercial à l'équilibre.

L'ESAT « les Ateliers du Phare », localisé à Nanterre, bénéficie d'un agrément de 92 places. Sur l'année 2018, l'établissement a admis 9 travailleurs et 4 travailleurs sont sortis. Il a accueilli sur l'année 100 travailleur. Les activités commerciales proposées aux travailleurs sont les espaces verts et le conditionnement. Depuis plusieurs années, l'établissement a diversifié les activités du conditionnement (réparation de vélo, informatique, confection, livraison de pauses gourmandes, etc.). 64 travailleurs ont bénéficié en 2018 de diverses formations dont les objets portés notamment sur l'accueil, l'informatique, HACCP, petites mécaniques, Hygiène/sécurité, NTIC. 11 travailleurs ont bénéficié en 2018 d'un accompagnement des moniteurs pour avoir une reconnaissance des acquis par l'expérience RAE. L'ensemble des travailleurs présents ont bénéficié des activités de soutien organisées par l'animatrice de soutien et/ou des groupes de paroles /expressions organisés par la psychologue. Courant de l'année 2018, deux moniteurs d'espaces verts ont démissionné. L'établissement a eu recours à des intérimaires durant la période de recrutement. Les embauches se sont faites uniquement en janvier 2019. L'absence de recrutement de moniteurs en espaces verts n'a pas permis de prendre des chantiers supplémentaires. De plus, l'arrêt de l'ascenseur sur 4 mois a pénalisé la production de la partie conditionnement. Des nouveaux marchés ont été étudiés, mais ils débiteront en 2019.

3 PRE-CONFIGURATION DU FUTUR POLE HEBERGEMENT, ACCUEIL DE JOUR & HABITAT INCLUSIF



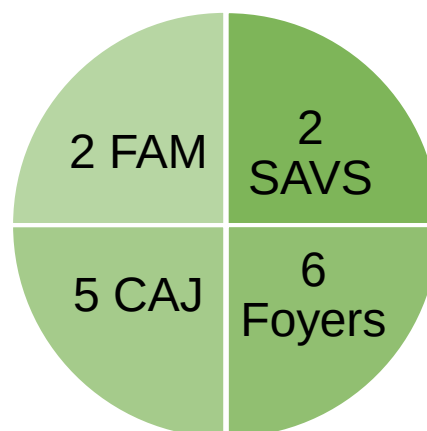
15 établissements & services



314 salariés



400 places



En 2019, le *pôle hébergement, accueil de jour & habitat inclusif* sera constitué de 15 établissements et services, dont :

Le **Foyer de vie Jeany**, accueille 28 résidents et le **CAJ de Montrouge**, 15 usagers.

L'accompagnement au quotidien du Foyer de vie s'oriente autour de l'hébergement avec une action globale inscrite sur le long terme. Elle fait partie d'un continuum et est relayée partiellement au sein d'autres espaces, tels que les week-ends en famille ou les séjours de vacances. Concernant le CAJ de Montrouge l'accompagnement au quotidien s'oriente vers un accueil de jour, principalement en direction d'un public adulte mixte présentant un handicap mental.

En 2018, le Foyer de vie a mis place un suivi de la procédure Bientraitance ainsi que la poursuite de l'appropriation par l'équipe éducative de la procédure individuelle annexée au Projet Personnalisé d'Accompagnement des résidents concernés.

Les deux établissements ont mis en place en octobre 2018 jusqu'en mai 2019, la révision et la réécriture du projet d'établissement. Un projet de vie citoyenne se poursuit depuis 10 ans.

Tous deux continuent de s'inscrire dans un réseau structuré de partenaires afin de proposer une multitude d'activité à ses résidents. Deux axes principaux sont représentés par un accompagnement quotidien (temps d'accueil, de repas, d'échanges ou des moments de détente) et des activités éducatives qui utilisent des supports manuels, techniques, artistiques ou sportifs.

Le Foyer d'hébergement de la Résidence de l'Avenir, le CAJ Résidence de l'Avenir, le SAVS Robinson, le CAJ Services Robinson :

Le **Foyer d'hébergement de la Résidence de l'Avenir** accueille 41 personnes et offre également une place d'accueil temporaire. La population accompagnée est très hétérogène tant en matière de pathologies que d'âges et de degrés réel d'autonomie. La moyenne d'âge est de plus de 40 ans et 39% des résidents ont plus de 45 ans (contre 27 % l'an passé). 23 personnes sont accueillies en accueil de jour en journée, 17 sont travailleurs d'ESAT dont 3 à temps partiel et une personne travaille en milieu ordinaire. 17 résidents sont présents depuis l'année d'ouverture et 25 depuis plus de 10 ans.

Le Foyer d'hébergement a une mission fondamentale d'accès à l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, d'accompagnement des pertes d'autonomie ou de passerelle vers le logement plus autonome. Il s'inscrit dans un réseau structuré de partenaires. Si la formalisation de certains

partenariats locaux reste à développer dans les années à venir, le foyer d'hébergement est totalement intégré dans le tissu local, bien repéré des riverains et des partenaires locaux.

Le départ de la directrice en juin 2018 ainsi que les mouvements de personnel au sein de l'équipe éducative ont rendu difficile la mise en place de projets. L'organisation temporaire instaurée au départ de la directrice (cadre de transition) a amené à établir un diagnostic sur la pertinence de conserver la structure actuelle et à réfléchir, pour les années à venir, au changement d'organisation dans le cadre des nouvelles orientations de l'UNAPEI 92. Cette réorganisation sera amorcée en 2019.

Le **CAJ Résidence de l'Avenir** accueille 35 personnes en situation de handicap, à partir de 20 ans, ne pouvant pas prétendre à ce jour à une activité de travail. Actuellement orienté vers les activités sportives, culturelles et expressives, le CAJ s'attache à développer l'ouverture sur l'extérieur et l'autonomie dans l'environnement. L'année 2018 a été particulièrement marquée par la deuxième édition du Festival « Par-delà nos différences », initié par Le CCJL (Centre Culturel Jeunesse et Loisirs) et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Fontenay-aux-Roses. Tout au long de ce festival, un certain nombre d'ateliers ont été proposés aux personnes accueillies des différentes structures comme les ateliers d'Argilo-gravure à l'IMA, du théâtre forum, des conférences notamment sur l'inclusion des personnes en situation de handicap... Ce festival sera reconduit en novembre 2019.

Cette année a été marquée par le départ de la directrice en mai 2018 et du chef de service en fin d'année. Le personnel éducatif est stable depuis de nombreuses années. Le contexte de 2018 n'a pas permis de suivre la démarche qualité. L'actualisation du projet d'établissement est une priorité pour l'année 2019.

Le **SAVS Robinson** accueille 40 usagers et a pour mission d'accompagner des personnes à partir de 18 ans, en situation de handicap psychique et/ou mental avec ou sans troubles associés, dont la réalisation du projet de vie nécessite un soutien. Le nombre de personnes souffrant de pathologies psychiques ne cesse d'augmenter. En effet, les personnes accueillies au cours de l'année 2018 souffrent exclusivement de ce type de pathologie.

Un groupe d'expression des usagers a été mis en place au cours du dernier trimestre 2018, une réunion s'est tenue et les usagers ont bien participé et ont été force de propositions en termes de sorties culturelles. Le **SAVS** va, à cet effet, mettre en place un plan d'amélioration de la qualité avec un comité de pilotage chargé du suivi.

Un partenariat a été mis en place au cours du dernier trimestre 2018 avec l'association OSMOSE, implantée dans le 92. Cette association est un réseau de santé pluri-thématique qui propose des services aux patients mais aussi aux professionnels et institutions de santé par le biais de formation ou de temps d'information auprès des bénéficiaires. Des ateliers de sensibilisation, de prévention seront mis en place au cours de l'année 2019.

L'année 2018 a été particulièrement impactée par le départ de la directrice suivi d'une période d'intérim et d'une période de transition. La continuité de l'action et la cohérence managériale ont été difficile à préserver mais il semble que le climat social, malgré les changements, se poursuive et s'améliore progressivement.

Le **CAJ Services Robinson** accueille 21 personnes en situation de handicap, à partir de 20 ans, ne pouvant pas prétendre à ce jour à une activité de travail. Il a été pensé et conçu pour accompagner l'insertion professionnelle en milieu ordinaire ou adapté des personnes accueillies. Le service accueillait seulement 13 personnes en juin 2017, en 2018 l'effectif était au complet. Un Conseil de Vie Sociale est animé par les usagers du CITL et donne satisfaction à l'ensemble des usagers qui peuvent s'exprimer librement sur tous les sujets. Un grand panel de thèmes est abordé, ils concernent

essentiellement des projets, des volontés de faire et sont porteurs de sens. Le CAJ a développé de nouveaux axes de travail au cours de l'année 2018 avec la mise en place d'ateliers créatifs spécifiques (lampes à partir d'objets détournés, boîtes customisées, objets en mosaïque, bijoux divers, portes clefs, etc.). Des journées d'exposition vente sont organisées et ont permis de collecter des fonds pour l'organisation d'un voyage à Bordeaux.

Pour 2019, la réécriture du projet de service et l'actualisation des outils de la loi 2002 sont les chantiers prioritaires, pour le SAVS et CAJ des Services Robinson.

Le Foyer d'accueil Médicalisé Résidence d'Estienne d'Orves accueille 32 résidents dont un en accueil temporaire. Il est destiné à des adultes polyhandicapés, dépendants pour les gestes de la vie quotidienne, et des adultes présentant des troubles psychiques avec troubles du comportement associés, ayant besoin de l'assistance d'une tierce personne, orientés par la CDAPH. Des activités sont proposées selon les envies, les choix et les capacités des résidents, mais aussi en fonction de leur Projet d'Accompagnement Personnalisé. Elles sont regroupées sous 5 grandes catégories : sportives, thérapeutiques, culturelles, expressives, sorties extérieures. En 2018, l'établissement a accompagné 7 résidents à participer individuellement à des activités à l'extérieur de l'établissement. Trois mini-séjours ont été organisés, permettant à 20 résidents du FAM de sortir de l'institution, en priorité ceux qui ne bénéficient pas de séjours adaptés ou en famille.

Le CAJ Anne-Marie Obert accueille 34 usagers. Son cœur de métier consiste à articuler des activités et accompagnements éducatifs adaptés permettant le déploiement du projet personnalisé de chacun. L'année 2018 a permis de consolider les nombreux partenariats existants, tel que l'association LA CLE. Un court-métrage relatif à la vie affective a été réalisé avec les professionnels et personnes accueillies. Les partenariats sportifs ont également été poursuivis avec KIWANIS et SPECIAL OLYMPICS GAMES. C'est d'ailleurs avec SPECIAL OLYMPICS GAMES qu'a eu lieu pour la première fois depuis 15ans, le premier séjour à la montagne à l'occasion de sport d'hiver adapté. La venue d'Adrien TAQUET (secrétaire d'état auprès de la ministre de la Solidarité et de la Santé) est un des événements 2018 à souligner (non sans lien avec le colloque 2018). Par ailleurs, l'année 2018 a été marquée par le rapprochement des CAJ de Neuilly et d'Asnières. Les équipes ont organisé de part et d'autre des établissements des ateliers communs qui rendent le rapprochement des deux CAJ naturel.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé La Maison en Plus accueille 32 personnes dont 8 en internat séquentiel. L'établissement, organisé autour de 4 maisonnées, réparties sur 2 étages, accueille 16 personnes avec polyhandicap et 16 personnes avec TED et TSA sévères, tout en assurant des prises en charges personnalisées et graduées. L'année 2018 a été marquée notamment par le développement de conventions de partenariat et de bénévolat au bénéfice des résidents. Inscrit dans la génétique de l'établissement, le bénévolat se structure et contribue aujourd'hui au fonctionnement de la structure.

Personnel : Monsieur Pierre, directeur arrivé en octobre 2017, a quitté ses fonctions en octobre 2018. De nombreux mouvements de personnels ont eu lieu en 2018 ne permettant pas d'impulser une dynamique institutionnelle cohérente avec les professionnels. En décembre 2018, une nouvelle équipe de direction était en place et les démarches étaient en cours pour pourvoir au plus tôt l'ensemble des postes éducatifs disponibles. La stabilisation des équipes est un travail entamé dès 2017 et qui continue à ce jour.

Démarche qualité : L'année 2018 a permis de finaliser la première évaluation interne de l'établissement. Les premières rencontres ayant débuté en 2017, l'exercice s'est clôturé en 2018 avec la finalisation du rapport en fin d'année.

Le Foyer Résidence du Phare, le Foyer les Gravier, le Centre d'Accueil de Jour Le Phare, le Foyer intégré Neuilly, le Foyer intégré Suresnes, le SAVS de Suresnes :

Le **Foyer Résidence du Phare** accueille 31 résidents au 31 décembre 2018 dont 27 sont alto-séquanais. Parmi nos bénéficiaires, 59% sont des femmes, 41% des hommes, 16 % sont sans mesure de protection, 34 % sous tutelle, et 50% sous curatelle. Ils sont accompagnés par 11 ETP de travailleurs sociaux et 2 ETP de surveillants de nuit. Il est habilité à accueillir des bénéficiaires de l'aide sociale adulte, présentant un handicap mental et travaillant en milieu protégé ou ordinaire ou inaptes au travail. Sa localisation permet aux résidents de vivre au cœur de la ville, en bénéficiant de toutes sortes d'avantages : (magasins de quartier, réseau de transport, ...). Chaque résident peut ainsi mettre en œuvre son autonomie personnelle dans la mesure de ses capacités (se rendre sur son lieu de travail en toute indépendance, faire ses achats personnels, avoir accès à tous les événements culturels d'Île de France). Ainsi, sur les 31 résidents, 12 sont accueillis en CAJ, 15 sont travailleurs en ESAT et 4 résidents bénéficient d'accueils thérapeutiques (GEM, hôpital de jour, CATTP, etc.).

Actualités marquantes de l'année écoulée : mise en place de groupes de travail inter-foyers pour la construction des projets personnels, centralisation de la gestion et du suivi des dossiers administratifs des résidents (MDPH, AS, CAF...) et des demandes d'admission au secrétariat du pôle, recensement des besoins d'accompagnements des résidents pour actualiser le planning 2019, mise en place de la procédure de déclaration des EI (Evénements Indésirables), etc.

Le **Foyer Résidence des Gravier** est un établissement médico-social d'hébergement. Il est agréé, conventionné et financé par le Pôle Solidarité du Conseil Général des Hauts de Seine. Le Foyer accueille 28 adultes en situation de handicap mental ou psychique, travaillant en milieu protégé ou ordinaire ou inaptes au travail dont 24 sont alto-séquanais. Les temps forts de l'établissement en 2018 ont été les travaux de rénovation du rez-de-chaussée (accueil – salon – salle à manger), le remplacement du mobilier, la rénovation des chambres et la rénovation des bureaux du service administratif.

Actualités marquantes de l'année écoulée : des groupes de travail inter-foyer ont été mis en place pour la construction des projets personnels, le projet d'établissement du pôle hébergement Nord 92 est en cours d'élaboration, la gestion et le suivi des dossiers administratifs des résidents (MDPH, AS, CAF...) et des demandes d'admission sont centralisés au secrétariat du pôle, etc.

Le **Centre Accueil de Jour Neuilly** assure à partir de 20 ans l'accueil en externat d'adultes en situation de handicap, reconnus inaptes au travail, même protégé. Il a une capacité d'accueil, à temps complet ou à temps partiel, de 40 places. Après 3 années de difficultés et d'instabilité du centre d'accueil de jour, l'objectif 2018 portait sur la stabilisation de l'équipe, la mise en place des fondements d'une organisation tant d'un point de vue de la gestion des ressources humaines que des projets ainsi qu'une amélioration du taux d'activité. Le bilan de l'année 2018 s'avère être positif avec de nombreux projets aboutis et une dynamique de travail ambitieuse et constructive avec :

- La prise de fonction d'une nouvelle cheffe de service et la reconstitution d'une équipe de travailleurs sociaux
- L'évaluation et le renouvellement de nombreux ateliers
- La mutualisation de certains ateliers avec le Centre Anne Marie OBERT sur 3 journées par semaine
- la réfection de l'ensemble des salles d'activités
- la création de la salle informatique

Le **Foyer intégré Neuilly** permet à des personnes adultes handicapées mentales de vivre dans des logements sociaux autonomes « satellites » du Foyer d'hébergement. Il peut accueillir 10 personnes handicapées (de plus de 18 ans, 365 jours par an) en appartement diffus à Neuilly-sur-Seine et Suresnes. Parmi nos bénéficiaires, 3 sont des femmes et 7 des hommes, 90 % sont sous mesure de protection. La moyenne d'âge des résidents est de 48,11 ans

Le **Foyer intégré de Suresnes** dispose quant à lui de 10 places d'hébergement en appartement dans un même immeuble situé à Suresnes. Parmi nos bénéficiaires, 5 sont des femmes et 5 des hommes. 80 % sont sous mesure de protection. 80 % des personnes accueillies présentent une déficience intellectuelle en handicap principal, 10 % sont atteintes de maladie psychique. Elles sont accompagnées par 3,56 ETP dont 2,80 ETP travailleurs sociaux et 0,75 ETP encadrement administration.

Pour ces deux établissements, l'année 2018 est marquée par l'arrivée d'une nouvelle Cheffe de service et par un processus de rapprochement fonctionnel entre les 2 Foyers Intégrés, en vue de préparer leur fusion administrative et financière ainsi que la modification de leur nomenclature en Foyer d'hébergement.

Dans le cadre de ce processus de rapprochement, une dynamique de travail a été mise en œuvre en 2018 :

- Organisation de réunions de coordination et de l'analyse des pratiques professionnelles en commun
- Fusion des plannings et redéfinition des périmètres d'intervention des salariés sur Neuilly et Suresnes
- Création d'un bureau collectif à Suresnes
- Renforcer les actions éducatives autour des aptitudes à gérer son habitat
- Développer son autonomie afin de favoriser l'accès au logement individuel
- Travaux de rénovation des chambres

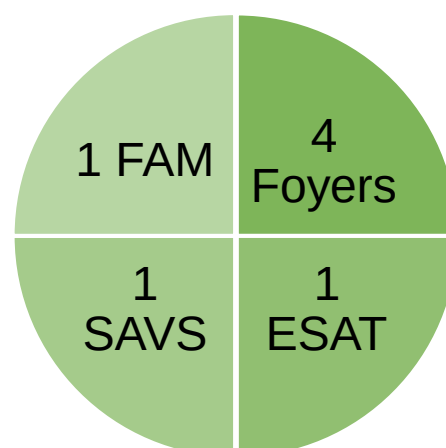
SAVS de Suresnes : Au 31/12/2018, 24 personnes sont présentes dont 24 alto-séquanaises. Parmi nos bénéficiaires, 10 sont des femmes et 14 des hommes, 50 % sont sous mesure de protection et 50 % n'ont pas de mesure de protection. 23 dispose d'un logement nominatif (en couple, seul ou en fratrie...), 4 sont hébergés en familles et 1 vit en FJT.

L'année 2018 est marquée par l'arrivée d'une nouvelle Cheffe de service et l'évolution des pratiques professionnelles en adéquation avec les orientations fixées par le département.

Parmi les axes menés en 2018 :

- Évolution des besoins des bénéficiaires et de l'intensité de l'accompagnement
- Mise en place des procédures de gestion du personnel: congés, astreintes, retards, transfert, etc.
- Centralisation de la gestion et du suivi des dossiers administratifs des résidents (MDPH, AS, CAF...) et des demandes d'admission au secrétariat du pôle
- Augmentation des visites
- Développer des réseaux de partenaires

4 PRE-CONFIGURATION DU FUTUR POLE TERRITORIAL EURE-ET-LOIR



En 2019, le *pôle territorial Eure-et-Loir* sera constitué de 7 établissements et services dont :

Le **Centre Habitat de Marsauceux** est un complexe proposant aux adultes en situation de handicap des solutions d'hébergement et un service d'accompagnement en fonction de leur handicap et de leur évolution à chaque étape de la vie.

En 2018, un pôle animation a été créé et propose des activités très variées et ouvertes également sur l'extérieur à destination des résidents de tous les établissements du centre habitat. Ce nouveau service s'est doté d'outils d'évaluation pour juger de la pertinence des offres d'activités qui sont en concordance avec les projets personnalisés des résidents.

Le complexe est composé des établissements suivants :

Le foyer d'accueil médicalisé (FAM) La Pommeraie est une structure d'hébergement qui se compose de 26 places en internat et 1 place en accueil temporaire. L'établissement accueille des adultes ayant une déficience mentale sévère avec troubles associés, des personnes ayant une déficience mentale avec des Troubles Envahissants du Développement ou des personnes polyhandicapées. L'établissement développe l'interaction entre les sites du Centre Habitat, développe les partenariats avec l'extérieur et favorise la participation des résidents à des événements festifs ponctuels. Ainsi, nous avons démarré en 2018 plusieurs projets de grande envergure. Ils répondent à nos préoccupations de garantir aux personnes accueillies une cohérence de parcours prenant en compte l'ensemble de leurs attentes :

- La Mise en place d'un planning pôle animation transverse du Centre Habitat et du planning d'activités collectives et individuelles du FAM
- La formalisation des projets personnalisés, les modalités d'organisation, de fonctionnement et d'accompagnement des résidents
- La finalisation de l'écriture du projet d'établissement

Fin 2018, le Conseil Départemental a délivré son accord pour la construction d'un nouvel établissement dont l'agrément est porté à 56 places. Cet établissement accueillera les résidents actuels du foyer de vie et du foyer d'hébergement. Le bâtiment devrait être livré à l'horizon de septembre 2021.

Le Foyer d'Hébergement du Mesnil accueille 42 personnes en situation de handicap présentant des déficiences ou des incapacités. Une partie d'entre elles exerce des activités professionnelles, en journée, en ESAT, d'autres sont accueillies en structure d'accueil de jour. Le Foyer propose aux résidents un accompagnement diversifié favorisant le plus d'autonomie possible au travers de structures évolutives de 4 unités de vie différenciées, du foyer à des appartements individuels.

Au 31 décembre 2018, le foyer d'hébergement était en sous-effectif, en comparaison avec son agrément, ce qui s'explique par la volonté de la direction d'abaisser progressivement la capacité d'accueil en prévision de la construction du nouveau bâtiment qui comptera 56 places dédiées au public du foyer d'hébergement et du foyer de vie.

Depuis plusieurs années, le nombre de résidents en cessation d'activité professionnelle ne cesse de s'accroître. Fin 2018, 31 résidents exercent une activité salariée à l'ESAT du Mesnil à Marsauceux dont 8 d'entre eux à temps partiel. Ce sont au final, 10 résidents qui bénéficient du régime accueil de jour autorisé par le Conseil Départemental. La structure de jour s'inscrit dans le projet d'animation transverse du Centre Habitat qui a vu le jour en octobre 2018 et propose aux résidents du Foyer d'Hébergement, faisant obligatoirement l'objet de cette orientation, des activités favorisant leur épanouissement.

Le Foyer de vie du Mesnil, situé à Gilles en Eure-et-Loir, est habilité à accueillir 20 résidents qui sont accompagnés dans le respect des parcours individuels et des projets de vie. Le foyer de vie accompagne des résidents qui sont de plus en plus dépendants et qui nécessitent de plus en plus de soins. Grâce aux fonds débloqués par le Conseil Départemental, le centre habitat est devenu un lieu pilote de la télémédecine.

L'élaboration et la rédaction du projet d'établissement du foyer de vie a constitué un fait saillant de 2018. Le projet d'établissement est un outil fédérateur qui promeut les grandes orientations de l'établissement en pleine adéquation avec le projet associatif. Ce travail se poursuivra en 2019, pour sa réécriture.

SAVS du Mesnil

10 places – appartements, situés dans la ville de Dreux, à 6 kms de Marsauceux. Le Service propose aux usagers un suivi à domicile pour accompagner les usagers dans les actes de la vie quotidienne : actions de prévention sociale et suivi personnalisé vers plus d'autonomie.

Les établissements **Maison et Château de Vitray** proposent des activités diversifiées en lien avec les besoins et les potentialités des résidents. Elles entretiennent le désir et une certaine pulsion vitale, une envie de faire des choses, d'être actif et acteur de son parcours personnel.

Démarche qualité : Les analyses de pratiques professionnelles ont débuté en octobre 2018. Un travail de fond a été réalisé pour renforcer l'articulation des projets d'activités et les projets personnalisés. Dans le cadre de l'actualisation du projet d'établissement, nous avons commencé en 2018 à aborder des thématiques permettant son réajustement qui se poursuivront en 2019. Le règlement de fonctionnement est en cours de réactualisation.

Formations : des formations collectives ont été organisées sur site avec les professionnels des établissements Maison et Château de Vitray (améliorer les capacités relationnelles et créatives au travail – 24 professionnels, Gestion de l'agressivité et de la violence – 24 professionnels, Santé Secours au Travail - SST (9 en initial et 10 en recyclage), etc.)

Construction : En fin d'année, le problème de cautionnement d'emprunt dans le cadre du financement du projet de construction a été résolu. Le chantier a pu enfin démarrer, ce qui fera l'objet d'un suivi régulier dans le cadre des réunions de chantiers, notamment en 2019. Un travail de réflexion sur la prochaine organisation dans la nouvelle structure se poursuit, afin de continuer à rassurer, mais également sensibiliser sur les nouvelles organisations à définir. Cela passe par la redéfinition d'un nouveau planning commun aux deux structures (Maison et Château) en vue de l'unique entité à venir en 2020. Ce travail se poursuivra sur 2019, mais les professionnels ont su s'en saisir, en se portant volontaires pour y travailler sous forme de groupe « projet élaboration d'un unique planning ». Nous percevons l'implication des professionnels dans les travaux de réflexion menés, bien décidés à être acteur de leur devenir.

La « **Maison de Vitray** » accueille 20 personnes en situation de handicap souffrant de troubles neuro-développementaux. 90 % de la population accueillie a plus de 50 ans, et 40 % d'entre eux souffrent d'épilepsie, et 75% des résidents n'ont pas accès à la communication verbale. Les handicaps sont assez hétérogènes et, au-delà du ralentissement du rythme lié au vieillissement et l'augmentation de la dépendance, cela demande également une grande connaissance des résidents pour appréhender au mieux les difficultés, besoins et attentes de chacun. Un résident est décédé fin août 2018. Nous avons procédé à une nouvelle admission fin septembre d'un résident du château.

En septembre 2018, l'établissement a procédé à l'externalisation de la blanchisserie, prévue initialement dans le cadre de la nouvelle structure.

Le « **Château de Vitray** » avec un projet dynamique, axé autour de l'utilité sociale, accueille au 31/12/18, 30 personnes souffrant de troubles neuro-développementaux (autisme, trisomie, déficience intellectuelle, psychose, maladie mentale). 43 % de la population accueillie a plus de 50 ans. Nous sommes confrontés à un fort vieillissement de la population du château, ce qui nécessite une adaptation de notre projet d'établissement, dont la réactualisation est prévue en 2018, pour une mise en œuvre de 2019 à 2024. Il y a donc un enjeu fort dans le cadre de nos admissions à rajeunir la population (jeunes sortant d'IME, amendement CRETON). En 2018, deux résidents ont été réorientés sur la Maison de Vitray, en raison de leur état de santé. Deux jeunes gens ont fait un stage de 3 mois, qui se sont montrés concluants. Ils ont fait l'objet d'une proposition d'admission, à la suite de ce stage (1 homme et 1 femme).

L'**ESAT du Mesnil** compte au 31/12/18 un effectif de 112 travailleurs et propose 4 activités différentes (conditionnement/montage, blanchisserie, restauration en interne et espaces verts). 2018 a été une bonne année pour l'activité avec un Chiffre d'Affaire de 574 000 € soit +18 % par rapport à 2017. L'activité de conditionnement reste l'activité principale de l'ESAT, tant financièrement qu'en nombre de travailleurs, mais depuis plusieurs années, le rééquilibrage avec les prestations se confirme.

En 2018, nous avons fait notre 1^{ère} année dans la nouvelle blanchisserie ce qui nous a permis d'augmenter la production et le CA. Nous avons, au cours de l'année, repris l'entretien du linge des Etablissements de Vitray et deux nouveaux clients pour des tenues de travail.

L'ESAT a choisi de continuer de rester un lieu de stage même si les effectifs sont au complet. En 2018 il y a eu 72 périodes de stages, pour un accueil de 53 Stagiaires différents. Nous travaillons principalement avec les IME, surtout ceux de l'agglomération drouaise. Ces périodes permettent une découverte, à la fois du travail et des relations dans le cadre de l'ESAT, pour les stagiaires et une première approche pour les moniteurs d'ateliers.

M. Angenot, directeur de l'ESAT depuis 2014 a pris sa retraite en juillet, M. Priol directeur du Centre Habitat a pris le relais, en attendant la construction du Pôle et sa structuration.

5 CLUB SPORTS LOISIRS ET CULTURE

Le **Club Sport Loisirs et Culture** qui se situe à Bourg La Reine, accueille pas moins de 120 usagers réguliers et propose un catalogue de 20 activités adaptées aux adolescents et adultes porteurs de handicaps mentaux. Ces activités sont proposées en fin de journée durant la semaine et les week-ends.

Depuis presque 20 ans, le Club Sport Loisirs et Culture accueille toutes les personnes, quel que soit la nature de leur handicap, sous réserve de leur capacité à vivre en groupe. Le Club propose à ses usagers des activités de loisirs, en tenant compte de leurs envies, de leurs choix et de leur handicap. Il leur permet de s'épanouir pleinement hors de leurs structures d'accueil habituelles ou de leurs familles, de développer des liens forts avec d'autres personnes en fonction de leurs affinités personnelles et les aide à lutter contre l'ennui, la sédentarité et l'exclusion sociale. En 2018 la fréquentation des activités sportives en général, ne cesse d'augmenter.

CONCLUSION

L'Unapei Hauts-de-Seine 92 tient à remercier l'ensemble du personnel du siège, des établissements et services pour le travail fourni cette année ainsi que leur implication quotidienne dans le bien-être des personnes accueillies et de l'association.

Nous souhaitons également remercier les municipalités, les collectivités et nos partenaires extérieurs pour leur soutien constant.



UNAPEI HAUTS-DE-SEINE 92

119/121 Grande Rue 92310, Sèvres

Tel : 01.41.14.06.30 Site web : unapei92.fr

Association déclarée s/n°32/5519 - Affiliée à l'UNAPEI -

Reconnue d'utilité publique - N° SIRET : 775 730 328 00090 - APE : 8710B

